

# Les enfants en zones de conflit : rêves et réalités

Texte original en français, traduit en anglais  
Original text in French, translated into English

Children in conflict zones:  
dreams and realities

Après des études d'histoire et de lettres (latin, littérature allemande) à Fribourg-en-Brisgau, Simone Beck a enseigné au Lycée Michel Lucius et à l'Athénée de Luxembourg. Elle a interrompu sa carrière d'enseignante en 1993 pour assumer la responsabilité de la communication et de la coordination des projets internationaux dans le cadre de Luxembourg Capitale européenne de la culture 1995. Quelques années plus tard, elle est devenue codirectrice de l'Institut Pierre Werner. Simone Beck est présidente de la Commission luxembourgeoise pour l'UNESCO depuis 2015 et coordinatrice de ons stad, le magazine culturel de la Ville de Luxembourg.

*After studying history and literature (Latin, German literature) in Freiburg im Breisgau, Simone Beck taught at the Lycée Michel Lucius and the Athénée de Luxembourg. She interrupted her teaching career in 1993 to take on responsibility for the communication and coordination of international projects as part of Luxembourg's time as the European Capital of Culture 1995. A few years later, she became co-director of the Institut Pierre Werner. Simone Beck has been President of the Luxembourg Commission for the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) since 2015 and coordinates ons stad, the cultural magazine of the City of Luxembourg.*

« Les cas avérés de crimes contre les enfants dans les zones de conflit sont affolants, mais ces chiffres ne font qu'effleurer la surface. On estime que 473 millions d'enfants – soit 19% des enfants dans le monde – vivent dans des zones de conflit, et chacun de ces enfants a une histoire et une expérience de conflit qui lui sont propres »<sup>1</sup>.

– Save the Children

Pour la plupart des téléspectateurs et des consommateurs de médias sociaux, les noms de Gaza, Yémen, Ukraine, Soudan, Haïti ou encore Syrie évoquent des champs de ruines ou d'infinis camps de réfugiés. Les ciux nocturnes sont éclairés par des trajectoires de missiles ou des explosions d'infrastructures vitales pour les populations locales. Dans d'autres reportages, nous voyons des régions desséchées dont le sol aride ne permet plus la plus infime agriculture, avec des êtres humains hagards, au regard éteint. Les caméras montrent des hommes qui déblayent, qui protestent, qui s'expriment devant les caméras ou qui posent en vainqueurs, brandissant armes et drapeaux. Des femmes, des hommes ou des enfants sont étendus sur des lits d'hôpital, blessés, amputés. Les caméras ne peuvent pas montrer l'infinie détresse que ces conflits ou ces régions ravagées par des catastrophes naturelles imposent aux populations civiles. Les parents sentent les menaces peser sur leurs enfants qui n'ont plus d'abri. Comment protéger sa fille dans un camp fait de tentes qu'elle doit traverser la nuit à la recherche des toilettes ? Comment éviter que son garçon ne se fasse enrôler comme soldat ? Comment protéger les femmes contre les violences physiques dont, même dans un pays en paix, elles ne sont pas à l'abri ?

1 Save the Children, « World more dangerous than ever for children with crimes in conflict at highest level in 2023 » [traduit de l'anglais], communiqué de presse, 31 octobre 2024, <https://www.savethechildren.net/news/world-more-dangerous-ever-children-crimes-conflict-highest-level-2023>.

*“The documented cases of crimes against children in conflict zones are horrific, yet these figures likely only scratch the surface. With an estimated 473 million children – or 19% globally – living in conflict areas, each of these children has a unique story and conflict experience”<sup>1</sup>.*

– Save the Children

For most television viewers and social media consumers, the names Gaza, Yemen, Ukraine, Sudan, Haiti and Syria evoke images of ruins or sprawling refugee camps. The night skies are illuminated by the trajectories of missiles or explosions of infrastructure vital for local populations. In other news reports, we see parched regions where the arid soil no longer supports any agriculture, with people looking haggard and despondent. Cameras show men clearing debris, protesting, speaking to the media or posing as victors, brandishing weapons and flags. Women, men and children lie on hospital beds, injured or with amputations. The cameras cannot capture the infinite distress that the conflicts and natural disasters ravaging these regions impose on civilians. Parents feel the threats looming over their children, who no longer have shelter. How can they protect a daughter who has to traverse a camp made of tents at night to find the toilets? How can they prevent a son from being recruited as a soldier? How can women be protected from physical violence, when they are not even safe in peaceful countries? How can they obtain food and water when there is none? These are only short-term concerns. What future awaits these men, women and children who must live in a nightmare that never ends? The fate of children, who are often orphans,

1 Save the Children, “World more dangerous than ever for children with crimes in conflict at highest level in 2023,” press release, 31 October 2024, <https://www.savethechildren.net/news/world-more-dangerous-ever-children-crimes-conflict-highest-level-2023>.



*Des enfants soldats de l'Union nationale karen montent la garde lors du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection contre le junte militaire. Photographié le 31 janvier 2000 à Tak (Myanmar). - Child soldiers in the Karen National Union stand guard on the 51st anniversary of the uprising against the military junta. Photographed on 31 January 2000 in Tak, Myanmar.*

© AFP / Pornchai Kittiwongsakul

Comment se procurer nourriture et eau quand il n'y en a pas ? Et ceci ne sont que des soucis du court terme. Quel avenir attend ces hommes, ces femmes, ces enfants qui doivent vivre dans un cauchemar quotidien ? Le sort des enfants qui souvent sont orphelins, en fuite, déplacés, enrôlés, menacés par des violences sexuelles doit nous préoccuper ici.

En 2023, 460 millions d'enfants vivaient dans des zones de conflit et 43,3 millions en déplacement forcé ; selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), « ce chiffre a doublé en l'espace d'une décennie, et surtout, est le plus élevé jamais enregistré

on the run, displaced, recruited or threatened by sexual violence, must concern us here.

In 2023, 460 million children were living in conflict zones and 43.3 million had been forcibly displaced; according to the United Nations Children's Fund (UNICEF), "This figure has doubled in the space of a decade, and is the highest recorded since the Second World War"<sup>2</sup>. Since 2013, then, a number of countries – most of them members of the United Nations, whose conventions on children's rights they have either ratified or

---

<sup>2</sup> "Les enfants dans les conflits" [translated from French], UNICEF, <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/urgences/conflits-armes/enfants-et-conflits/>.

tré depuis la Seconde Guerre mondiale<sup>2</sup> ». Depuis 2013 donc, des États – en très grande partie membres des Nations Unies, dont ils ont sinon ratifié ou du moins signé toutes les conventions concernant les droits des enfants – ont réussi à faire doubler le nombre des enfants contraints d’abandonner un cadre de vie qui leur garantissait sécurité et équilibre. Des conflits qu’ils ne comprennent pas exposent ces enfants à des menaces auxquelles leurs familles ne sont pas préparées. Le manque de nourriture, d’eau, d’infrastructures hygiéniques va de pair avec la perte d’un cadre de vie régulier : école, aire de jeux, repas en famille, détente et sommeil. Cette vie est remplacée par un déplacement constant, une perte de repères, des menaces physiques, des mariages de mineures ou encore des enrôlements comme enfants soldats. Il ne faut pas avoir des talents poussés de clairvoyance pour deviner que ces crimes commis envers un demi-milliard de jeunes êtres humains génèrent des générations grandissant dans un environnement de désolation, de destruction et de haine, sentiment qu’ils risquent de transmettre à leurs enfants. Les bébés nés de mariages forcés ou de viols ne connaîtront guère un cadre familial sécurisant et deviendront des victimes faciles, les jeunes dépourvus d’éducation et de formation professionnelle seront vite attirés par des promesses de gains rapides illégaux, qu’ils proviennent du commerce des drogues, de la traite humaine ou du vol d’organes.

Dans son acte constitutif, l’UNESCO retient « qu’une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l’adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité in-

at least signed – have succeeded in doubling the number of children forced to abandon a living environment that guaranteed them security and equilibrium. Conflicts that they do not understand expose these children to threats for which their families are unprepared. The lack of food, water and hygiene facilities goes hand in hand with the loss of a regular living environment: school, the playground, family meals, relaxation and sleep. This life is replaced by constant displacement, loss of landmarks, physical threats, under-age marriages and recruitment as child soldiers. It doesn’t take a great deal of foresight to work out that these crimes against half a billion young human beings are creating generations who are growing up in an environment of desolation, destruction and hatred, which they risk passing on to their children. Babies born of forced marriages or rape will hardly know a secure family environment and will become easy victims, while young people lacking education and vocational training will quickly be lured by the promise of illegal, fast profits, whether from the drugs trade, human trafficking or organ theft.

In its Constitution, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) states that “a peace based exclusively upon the political and economic arrangements of governments would not be a peace which could secure the unanimous, lasting and sincere support of the peoples of the world, and that the peace must therefore be founded, if it is not to fail, upon the intellectual and moral solidarity of mankind”<sup>3</sup>. That struggles for political and economic power are at the root of conflicts is a truism. It should be noted, however, that in the twentieth century, many States sought and found a certain moral and intellectual solidarity when they undertook to define

2 « Les enfants dans les conflits », UNICEF, <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/urgences/conflits-armes/enfants-et-conflits/>.

3 “Constitution,” UNESCO, <https://www.unesco.org/en/legal-affairs/constitution>.

tellectuelle et morale de l'humanité<sup>3</sup>». Que ce sont les luttes pour le pouvoir politique et économique qui sont à l'origine des conflits est une vérité de La Palice. Il faut toutefois relever qu'au XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux États ont cherché et trouvé une certaine solidarité morale et intellectuelle quand ils se sont engagés pour définir les droits de l'enfant et pour leur donner des bases normatives.

### **Le Comité de protection de l'enfance de la Société des Nations**

La Société des Nations, créée en 1919, instaure en 1924 le *Comité de protection de l'enfance* (CPE) (qui cessera ses activités en 1937). Ce comité est peu connu, mais significatif, puisqu'il est une des premières illustrations d'une approche transnationale, un concept novateur après une guerre qui avait confronté des blocs de nations. Dans les analyses du CPE, on retrouve certaines approches déjà amorcées au XIX<sup>e</sup> siècle, quoique plus éparpillées. « On assiste ainsi à l'apparition parallèle de réseaux axés sur la protection du nourrisson, tandis que d'autres sont spécialisés dans la question scolaire, la lutte contre la prostitution, ou encore l'enfance abandonnée ou délinquante. C'est au sein de ce dernier réseau qu'une première tentative de regroupement au niveau international va intervenir.<sup>4</sup> » *Toutefois, une association internationale de protection de l'enfance créée en 1913 à Bruxelles voit ses activités à peine entamées interrompues par la guerre. Les millions d'orphelins et de réfugiés que la Grande Guerre a laissés suscitent de nouveaux élans d'entraide, fût-ce par la Croix-Rouge, le Save the Children Fund (créé en 1919), ou encore l'Union internationale de secours*

the rights of the child and to give them a normative basis.

### **The League of Nations Child Welfare Committee**

The League of Nations, created in 1919, set up the Child Welfare Committee in 1924 (it ceased operations in 1937). This little-known committee is nevertheless significant, as it is one of the first illustrations of a transnational approach, an innovative concept after a war that had pitted blocs of nations against each other. In the analyses by the Child Welfare Committee, we find certain approaches had already started to emerge in the nineteenth century, albeit in a more scattered fashion: "There was a parallel emergence of networks focusing on infant protection, while others specialised in education, the fight against prostitution, and abandoned or delinquent children. It was within the latter network that the first attempt was made to group together at international level"<sup>4</sup>. However, an International Association for the Protection of Children (Association internationale de protection de l'enfance) set up in Brussels in 1913 had seen its activities interrupted by the war. The millions of orphans and refugees left behind by the Great War had given rise to a new surge of mutual aid, whether through the Red Cross, the Save the Children Fund (created in 1919), or the International Save the Children Union (1920), based in Geneva<sup>5</sup>.

In 1921, experts from some thirty nations met in Brussels to revive the idea of an international association for child protection.

3 « Acte constitutif », UNESCO, <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/constitution>.

4 Joëlle Droux, « La tectonique des causes humanitaires : Concurrences et collaborations autour du Comité de protection de l'enfance de la Société des Nations (1880-1940) », *Relations internationales* 3, n° 151 (2013) : 79-80.

4 Joëlle Droux, "La tectonique des causes humanitaires: Concurrences et collaborations autour du Comité de protection de l'enfance de la Société des Nations (1880-1940)," *Relations internationales* 3, no. 151 (2013): 79-80.

5 Joëlle Droux, "L'internationalisation de la protection de l'enfance: acteurs, concurrences et projets transnationaux (1900-1925)," *Critique internationale* 3, no. 52 (2011): 19-23.

aux enfants (UISE, 1920), dont le siège est à Genève<sup>5</sup>.

En 1921, des experts d'une trentaine de nations se retrouvent à Bruxelles pour raviver l'idée d'une association internationale de protection de l'enfance. La jeunesse de la Société des Nations et l'absence d'un concept de collaboration multilatérale – incarné plus tard par les Nations Unies – ont pour conséquence la coexistence de nombreux comités ou groupes de travail nationaux, avec des champs d'action bien spécifiques qu'ils comptent défendre. « L'Organisation internationale du travail s'occupe des jeunes travailleurs, la Société des Nations de la traite des femmes et des enfants, et des questions d'hygiène ; du côté des associations privées, l'UISE et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge se sont, quant à elles, arrogées le domaine de l'assistance humanitaire et sanitaire<sup>6</sup>. » Le congrès de Bruxelles aboutit bien à la création d'une Association internationale de protection de l'enfance (AIPE) qui compte s'engager contre la délinquance juvénile. Toutefois, elle est, dès ses débuts, affaiblie : elle n'admet pas les anciens Empires centraux et les États anglo-saxons qui, préférant la Croix-Rouge et l'UISE, s'opposent à son adhésion à la Société des Nations. Réduite à une association d'œuvres privées, l'AIPE perd son secrétariat général transféré de Bruxelles à Genève et intégré au Comité consultatif de protection de l'enfance. Les compétences de ce comité se concentreront peu à peu sur le domaine normatif, puisqu'il a mandat de préparer les décisions *ad hoc* de la Société des Nations. Tout au long de son existence, ce comité souffre de manque de moyens, tant financiers qu'humains et de tensions entre ses différents membres. En 1937, il

The youth of the League of Nations and the absence of a concept of multilateral collaboration – later embodied by the United Nations – meant that numerous national committees or working groups existed side by side, with very specific fields of action that they intended to defend. “The International Labour Organization dealt with young workers, the League of Nations with the trafficking of women and children, and hygiene issues; as for private associations, the International Save the Children Union and the League of Red Cross Societies took over the field of humanitarian and health assistance”<sup>6</sup>. The Brussels Congress did result in the creation of an International Association for the Promotion of Child Welfare (IAPCW), which intended to take action against juvenile delinquency. However, it was weakened from the outset: it did not admit the former Central Empires and the Anglo-Saxon States who, preferring the Red Cross and the International Save the Children Union, opposed its membership of the League of Nations. Reduced to an association of private organisations, the IAPCW lost its general secretariat, which was transferred from Brussels to Geneva and integrated into the Advisory Committee for the Protection of Children. This committee's remit gradually shifted to the normative sphere, as it was mandated to prepare ad hoc decisions for the League of Nations. Throughout its existence, the committee suffered from a lack of resources, both financial and human, and from tensions between its various members. In 1937, it was transformed into the Advisory Committee on Social Questions, which foreshadowed the Economic and Social Committee of the future United Nations<sup>7</sup>.

5 Joëlle Droux, « L'internationalisation de la protection de l'enfance : acteurs, concurrences et projets transnationaux (1900-1925) », *Critique internationale* 3, n° 52 (2011) : 19-23.

6 Droux, « La tectonique », 80.

6 Droux, « La tectonique », 80.

7 Droux, « L'internationalisation », 26-32.

sera transformé en Comité consultatif des questions sociales qui préfigurera le Comité économique et social des futures Nations Unies<sup>7</sup>.

### Déclarations, conventions, protocoles, comités...

La *Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant*<sup>8</sup> adoptée le 26 septembre 1924 par la Société des Nations est le premier texte international qui reconnaît les droits des enfants et les responsabilités des adultes à leur égard. Sachant qu'elle retient que « l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur »<sup>9</sup>, il faut constater avec résignation que trop souvent elle donne à l'enfant ce qu'elle a de pire. La *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948 stipule que « [les enfants] ont droit à une aide et à une assistance spéciales »<sup>10</sup>, une assistance confiée par les Nations Unies (qui reprennent la Déclaration de Genève de 1924) à l'UNICEF, créée en 1946 pour aider les enfants (européens) victimes de la Seconde Guerre mondiale. Au début des années 1950, l'UNICEF étendra son action aux enfants défavorisés du monde entier.

Le 20 novembre 1959, les Nations Unies adoptent à l'unanimité la *Déclaration des Droits de l'enfant* qui réitère l'importance d'une éducation gratuite, de soins médicaux et de services sociaux appropriés et surtout d'un entourage lui garantissant « amour et [...] compréhension » (principe 6)<sup>11</sup>. En 1966, deux pactes internationaux

### Declarations, conventions, protocoles, committees...

The Geneva Declaration of the Rights of the Child<sup>8</sup>, adopted on 26 September 1924 by the League of Nations, was the first international text to recognise the rights of children and the responsibilities of adults towards them. Although it states that “mankind owes to the Child the best that it has to give”<sup>9</sup>, we must note with resignation that all too often it gives to the child the worst of itself. The 1948 Universal Declaration of Human Rights stipulates that “childhood [is] entitled to special care and assistance”<sup>10</sup>, an assistance that the United Nations (which took up the Geneva Declaration of 1924) entrusted to the United Nations Children's Fund (UNICEF), created in 1946 to help (European) children who were victims of the Second World War. In the early 1950s, UNICEF extended its activities to disadvantaged children throughout the world.

On 20 November 1959, the United Nations unanimously adopted the Declaration of the Rights of the Child, which reiterated the importance of free education, appropriate medical care and social services and, above all, an environment that guarantees “love and understanding” (principle VI)<sup>11</sup>. In 1966, two international covenants adopted by the United Nations<sup>12</sup> supplemented the 1948 Universal Declaration of Human Rights: the International Covenant on Civil and Political Rights, and the In-

7 Droux, « L'internationalisation », 26-32.

8 Société des Nations, Déclaration de Genève des droits de l'enfant (1924), <https://www.humanium.org/fr/texte-integral-declaration-de-geneve/#:~:text=L'enfant%20qui%20a%20faim,doivent%20être%20recueillis%20et%20secourus>.

9 Société des Nations, Déclaration de Genève des droits de l'enfant.

10 AG Rés. 217 (III) A, Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948).

11 AG Rés. 1386(XIV), Déclaration des droits de l'enfant (20 novembre 1959).

8 League of Nations, Geneva Declaration of the Rights of the Child (1924), <http://www.un-documents.net/gdrc1924.htm>.

9 League of Nations, Geneva Declaration of the Rights of the Child (1924).

10 G.A. Res. 217 (III) A, Universal Declaration of Human Rights (10 December 1948).

11 G.A. Res. 1386 (XIV), Declaration on the Rights of the Child (20 November 1959).

12 G.A. Res. 2200A (XXI), International Covenant on Civil and Political Rights and International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (16 December 1966).



adoptés par les Nations Unies<sup>12</sup> complètent la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948 : le *Pacte international sur les Droits civils et politiques* et le *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels*<sup>13</sup>. Ces pactes corroborent les droits de l'enfant déjà retenus par les déclarations qui les ont précédées. La Convention 138 de l'Organisation internationale du travail, adoptée en 1973, fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi (entre 15 et 18 ans)<sup>14</sup>.

65 ans après la Déclaration de Genève, la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant (CIDE) de 1989 est « le premier texte international juridiquement contraignant de protection des Droits de l'Enfant [...] [et] le texte le plus complet de protection des droits des enfants, [car il aborde] tous les aspects des droits des enfants »<sup>15</sup>. Dans ses 54 articles, la Convention précise les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tous les enfants en évoquant quatre principes de base : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la vie, à la survie et au développement ainsi que le respect de l'opinion de l'enfant. Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, elle entre en vigueur moins d'un an plus tard, après sa ratification par 20 États. A ce jour (août 2024), la CIDE a été signée par tous les États membres des Nations Unies, à l'exception des États Unis<sup>16</sup>.

International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights<sup>13</sup>. These covenants affirmed children's rights that had already been recognised by previous declarations. The International Labour Organization's Convention 138, adopted in 1973, sets the minimum age for employment (between 15 and 18 years)<sup>14</sup>.

Adopted 65 years after the Declaration of Geneva, the 1989 Convention on the Rights of the Child was "The first legally binding text that protects the rights of children [...] [and] the most comprehensive text for the protection of children's rights, [as it addresses] all aspects of children's rights"<sup>15</sup>. In its 54 articles, the Convention sets out the civil, political, economic, social and cultural rights of all children, citing four basic principles: non-discrimination; the best interests of the child; the right to life, survival and development; and respect for the views of the child. Adopted unanimously by the United Nations General Assembly on 20 November 1989, it came into force less than a year later, following ratification by 20 States. To date (August 2024), the Convention has been signed by all the Member States of the United Nations, with the exception of the United States<sup>16</sup>.

Globalisation has created markets where the poorest people produce for the profit of industrial companies, and it is imposing other normative instruments whose wording reflects a deplorable development. The Geneva Convention on the Worst Forms of Child Labour, adopted in 1999 by the

12 AG Rés. 2200A (XXI), Pacte international sur les Droits civils et politiques et Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (16 décembre 1966).

13 Signés par le Luxembourg le 26 novembre 1974, ces pactes ont été ratifiés le 18 août 1983.

14 Organisation internationale du travail, Convention concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, 26 juin 1973, n° 138, UNTS 14862.

15 « Convention des droits de l'enfant : Présentation de la Convention internationale des droits de l'enfant », Humanium, <https://www.humanium.org/fr/convention/>.

16 Signée le 21 mars 1990 par le Luxembourg, la CIDE est ratifiée par la Chambre des Députés le 7 mars 1994.

13 Signed by Luxembourg on 26 November 1974, these covenants were ratified on 18 August 1983.

14 International Labour Organization, Minimum Age Convention, 26 June 1973, no. 138, UNTS 14862.

15 "Definition of the Convention on the Rights of the Child," Humanium, <https://www.humanium.org/en/convention/definition/>.

16 Signed by Luxembourg on 21 March 1990, the Convention on the Rights of the Child was ratified by the Chamber of Deputies on 7 March 1994.

Général des marchés où les plus démunis produisent pour le profit des sociétés industrielles, la globalisation impose d'autres instruments normatifs dont les énoncés reflètent une évolution déplorable. La Convention de Genève sur les pires formes de travail des enfants, adoptée en 1999 par l'Organisation internationale du Travail<sup>17</sup>, énumère ces pires formes de travail : esclavage, vente et traite des enfants, servitude pour dettes, servage, travail forcé ou obligatoire ; recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ; utilisation des enfants à des fins de prostitution, de production de matériel ou de spectacles pornographiques ; utilisation, recrutement ou offre d'enfants aux fins d'activités illicites, comme la production ou la vente de drogues. Cette convention est complétée en 2000 et en 2011 par trois protocoles facultatifs. L'application de ces textes est contrôlée par un Comité des droits de l'enfant.

*Le Comité des droits de l'enfant est composé de 18 experts indépendants chargés de surveiller la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant par ses États parties. Il surveille également l'application des Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention, qui portent sur l'implication d'enfants dans les conflits armés, ainsi que sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.*

*Ces 30 dernières années, la vie des enfants a été transformée par cette Convention, qui est l'instrument relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié de l'histoire. La Convention relative aux droits de l'enfant a incité les gouvernements à changer leurs lois et leurs politiques, pour que davantage d'enfants puissent accéder aux soins de santé et à la nutrition qui leur sont nécessaires. Il existe désor-*

International Labour Organization<sup>17</sup>, lists the worst forms of child labour: slavery, the sale and trafficking of children, debt bondage, serfdom, forced or compulsory labour; forced or compulsory recruitment of children for use in armed conflict; the use of children in prostitution or in the production of pornographic materials or performances; and the use, procuring or offering of children for illicit activities, such as the production or sale of drugs. This convention was supplemented in 2000 and 2011 by three Optional Protocols. The application of these texts is monitored by the Committee on the Rights of the Child:

*The Committee on the Rights of the Child (CRC) is the body of 18 independent experts that monitors implementation of the Convention on the Rights of the Child by its States parties. It also monitors implementation of the Optional Protocols to the Convention, on involvement of children in armed conflict and on the sale of children, child prostitution and child pornography.*

*Over the past 30 years, children's lives have been transformed by the most widely ratified human rights treaty in history. The Convention on the Rights of the Child has inspired governments to change laws and policies, so more children get the healthcare and nutrition they need. There are better safeguards in place to protect children from violence and exploitation. More children have their voices heard and participate in society. But there is still more work to be done<sup>18</sup>.*

<sup>17</sup> Organisation internationale du Travail, Convention sur les pires formes de travail des enfants, 17 juin 1999, n° 182, UNTS 2133, 161.

<sup>17</sup> International Labour Organization, Worst Forms of Labour Convention, 17 June 1999, no. 182, UNTS 2133, 161.

<sup>18</sup> "Treaty Bodies: Committee on the Rights of the Child," Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, <https://www.ohchr.org/en/treaty-bodies/crc>.

*mais de meilleures garanties pour protéger les enfants de la violence et de l'exploitation. Davantage d'enfants font entendre leurs voix et participent à la société. Il reste cependant encore beaucoup à faire*<sup>18</sup>.

### ... et tout reste à faire

« Le droit n'a de véritable effet que s'il est respecté ». (Comité international de la Croix-Rouge<sup>19</sup>)

Toutes ces déclarations, conventions et protocoles témoignent des efforts entrepris depuis plus d'un siècle pour protéger les enfants afin de leur garantir une jeunesse à l'abri de menaces et de dangers. Toutefois, les dérives que connaissent les sociétés actuelles montrent aussi à quel point tous ces documents élaborés pendant de longues années et ratifiés après de plus longues années encore restent lettre morte.

Dans un communiqué du 5 juin 2023, l'UNICEF retient que « [plus de] 300 000 violations graves [ont été] commises à l'encontre des enfants en zones de conflit [dans le monde] au cours des 18 dernières années. [...] Depuis 2005, au moins 120 000 enfants à travers le monde ont été tués ou mutilés en raison d'un conflit, soit une moyenne de près de 20 enfants par jour »<sup>20</sup>. Entre 2005 et 2022, plus de 120 000 enfants ont donc été tués et mutilés, au moins 105 000 recrutés par des forces ou groupes armés, 32 000 ont été enlevés et plus de 16 000 ont été victimes de violences sexuelles. 16 000 écoles et hôpitaux ont été attaqués et 22 000

### ... And everything is still to be done

“The law is effective only if complied with.”  
– International Committee of the Red Cross<sup>19</sup>

All these declarations, conventions and protocols bear witness to the efforts made over more than a century to protect children and guarantee them a youth free from threats and dangers. However, the polarisation of today's societies also show the extent to which all these documents, drawn up over many years and ratified after even more years, remain a dead letter.

In a press release dated 5 June 2023, UNICEF noted that “more than 300,000 serious violations against children in conflict [have been] verified worldwide in [the] past 18 years. At least 120,000 children [were] killed or maimed by wars around the world across continents since 2005, an average of almost 20 a day”<sup>20</sup>. Between 2005 and 2022, more than 120,000 children were killed and mutilated, at least 105,000 were recruited by armed forces or groups, 32,000 were abducted and more than 16,000 were victims of sexual violence. 16,000 schools and hospitals were attacked and 22,000 children were denied access to humanitarian aid<sup>21</sup>.

Published in 2023 as part of the Oslo Conference for Protecting Children in Armed Conflict, this press release could not take into account today's ongoing conflicts or the destruction of Gaza, with the targeted bombing of its schools and hospitals. Official figures can obviously only take into ac-

18 « Organes conventionnels : Comité des droits de l'enfant », Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, <https://www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/crc>.

19 Comité international de la Croix-Rouge, *Enfants associés à des forces armées ou à des groupes armés* (2013), 5.

20 UNESCO, « 300 000 violations graves commises à l'encontre des enfants en zones de conflit au cours des 18 dernières années », communiqué de presse, 5 juin 2023, <https://www.unicef.fr/article/300-000-violations-graves-commises-a-lencontre-des-enfants-en-zones-de-conflit-au-cours-des-18-dernieres-annees/>.

19 International Committee of the Red Cross, *Children Associated with Armed Forces or Armed Groups* (2013), 5.

20 UNESCO, “More Than 300,000 Grave Violations Against Children in Conflict Verified Worldwide in Past 18 Years,” press release, 5 June 2023, <https://www.unicef.org/eca/press-releases/more-300000-grave-violations-against-children-conflict-verified-worldwide-past-18>.

21 UNESCO, “Grave Violations.”

enfants se sont vu refuser un accès à l'aide humanitaire<sup>21</sup>.

Publié en 2023 dans le cadre de la *Conférence d'Oslo sur la protection des enfants dans les conflits armés*, ce communiqué ne peut pas tenir compte des conflits qui sont toujours en cours ni de la destruction de Gaza avec le bombardement ciblé de ses écoles et de ses hôpitaux. Les chiffres officiels ne peuvent évidemment que tenir compte des cas confirmés : le bilan est donc sans aucun doute beaucoup plus lourd.

Les textes, les débats, les communiqués et les chiffres ne reflètent pas la désolation dans laquelle les enfants dans une zone de conflit doivent grandir. Confrontés à une violence

count confirmed cases, so the death toll is undoubtedly much higher.

Documents, debates, press releases and figures do not reflect the desolation in which children in a conflict zone have to grow up. Facing violence every day, driven from their homes, deprived of their friends and their reassuring daily routine, unable to sleep, seeing their loved ones killed and their homes destroyed, and suffering the effects of hunger, filth, violence and constant fear, how do they live and survive? What is the point of texts that guarantee their rights to freedom, education, a stable environment, food, drinking water and decent housing, when all these rights are trampled underfoot before their very eyes? It is certainly no consolation to suppose that a large proportion of these children are unaware that they have rights.

21 UNESCO, « Violations graves ».



Une femme porte son enfant souffrant de malnutrition dans un centre de traitement du district de Khokha, dans la province occidentale de Hodeïda, au Yémen, le 11 juillet 2024. - A woman holds her malnourished child at a treatment centre in the Khokha district of Yemen's western province of Hodeida on 11 July 2024.

quotidienne, chassés de leur domicile, privés de leurs camarades et de leur quotidien rassurant, n'arrivant plus à dormir, voyant leurs proches tués, leurs logements détruits, souffrant de faim, de saleté, de violences et d'une peur constante, comment (sur) vivent-ils ? Quelle est l'utilité de textes qui garantissent leurs droits à la liberté, à l'éducation, à un entourage stable, à la nourriture, à l'eau potable, à un logement décent, quand tous ces droits sont bafoués devant leurs yeux ? Ce n'est certes pas une consolation de supposer qu'une grande partie de ces enfants ignorent qu'ils ont des droits.

### **Le droit d'aller à l'école est bafoué dans les zones de conflit**

« Les enfants et les systèmes éducatifs sont souvent les premiers à subir les conséquences des conflits armés<sup>22</sup>. » Bien au-delà d'un cadre pour l'apprentissage de matières scolaires, une école est un creuset social : on y noue des relations amicales, on s'y confronte, on y joue, on y fait du sport, on apprend à connaître les valeurs inhérentes aux sciences, à la philosophie, la musique, l'art, la littérature. La scolarité – avec parfois ses aléas – est une phase importante dans la vie de chaque jeune, car elle lui permet de se mesurer à d'autres, elle lui fait connaître le bonheur d'un succès ou la tristesse d'un échec, des expériences indispensables à une vie d'adulte. Le cadre familial de la salle de classe, le chemin de l'école et la régularité d'un horaire contribuent à un rythme de vie sécurisant.

L'absence d'un tel cadre régulier, l'annulation de cours, des bâtiments scolaires détruits ou l'enlèvement de jeunes qui fréquentent des écoles sont malheureusement des phénomènes de plus en plus fréquents. Ils touchent les enfants en zones de conflit,

### **The right to go to school is violated in conflict zones**

“Children and education systems are often on the front line of violent conflict”<sup>22</sup>. Much more than a setting for learning academic subjects, a school is a social melting pot: it's a place where you make friends, compete, play games, play sport and learn about the values inherent in science, philosophy, music, art and literature. Schooling – along with its ups and downs – is an important phase in the life of every young person, because it gives them the opportunity to measure themselves against others, to experience the joy of success or the disappointment of failure, experiences that are indispensable to adult life. The familiarity of the classroom, the route to school and the regularity of a timetable all contribute to a secure rhythm of life.

It is unfortunate that the absence of such a regular framework, the cancellation of courses, the destruction of school buildings or the abduction of young people attending school are increasingly frequent phenomena. They affect not only children in conflict zones but also the fifty million or so young refugees who, separated from their parents and often from their cultures, remain deprived of the means to train and educate themselves – with obvious consequences for future societies.

These consequences are manifold: children who live with constant violence develop serious traumas that can manifest themselves in emotional withdrawal, an inability to form normal relationships, aggressive behaviour, as well as self-mutilation, drug abuse and suicide attempts. Hundreds of thousands of young people who have known nothing but violence and aggression, with-

22 Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, *La Crise cachée : les conflits armés et l'éducation* (UNESCO, 2011) <https://doi.org/10.54676/RAAO5850>.

22 Global Education Monitoring Report Team, *The Hidden Crisis: Armed Conflict and Education* (UNESCO, 2011), <https://doi.org/10.54676/CIHD8631>.

mais aussi les quelque 50 millions de jeunes réfugiés qui, séparés de leurs parents et souvent de leurs cultures, restent dépourvus des moyens de se former et de s'instruire – avec les conséquences que l'on devine pour les sociétés futures.

Ces conséquences sont multiples : des enfants qui vivent dans un contexte de violence constante développent des traumatismes graves qui peuvent se manifester par un retrait émotionnel, une incapacité de nouer des relations normales, des comportements agressifs, mais aussi des automutilations, des abus de drogue ou encore des tentatives de suicide. Des centaines de milliers de jeunes qui n'ont connu que violence et agressivité, sans aucune aide psychologique, qui n'ont pas appris ne fût-ce que les bases des matières scolaires ou d'une formation professionnelle sont des victimes faciles pour tous les pièges que des adultes criminels et irresponsables leur tendent. Une éducation dans un cadre structuré – y compris, dans la mesure des possibilités, à l'intérieur d'une ville assiégée ou d'un camp de réfugiés – aiderait les jeunes à alléger leurs traumatismes et à partager leurs expériences. Elle rassurerait aussi leurs parents qui sauraient que leurs enfants sont protégés et qu'ils ont accès à des repas, de l'eau potable ou encore des toilettes. Comme il est affirmé sur le site de l'UNICEF :

*Le droit d'un enfant à l'éducation ne peut pas être préservé dans les zones de conflit si l'éducation elle-même n'est pas protégée. L'éducation peut sauver des vies. Quand ils ne vont pas à l'école, les enfants sont particulièrement à la merci de la maltraitance, de l'exploitation et du recrutement par des forces ou des groupes armés. L'école devrait être un lieu sûr où les enfants sont à l'abri des menaces et des situations de crise. Cela constitue également une mesure essentielle pour rompre le cycle des crises et*

out any psychological help, who have not learned even the basics of school subjects or vocational training, are easy victims for all the traps set for them by criminal and irresponsible adults. Education in a structured setting – even, where possible, inside a besieged city or refugee camp – would help young people to alleviate their trauma and share their experiences. It would also reassure their parents, who would know that their children were protected and had access to meals, drinking water and toilets. As stated on the UNICEF website:

A child's right to education cannot be safeguarded in conflict zones without education itself being protected. Education can be a life-saver. Out of school, children are easy targets of abuse, exploitation and recruitment by armed forces and groups. School should provide a safe space where children can be protected from threats and crises. It is also a critical step to breaking the cycle of crisis and reduces the likelihood of future conflicts<sup>23</sup>.

But in too many places, schools are no longer safe places. On 13 March 2024, the United Nations reported that more than 3,400 schools in Ukraine had been damaged and 365 completely destroyed since the start of the Russian aggression.

Recent figures indicate that at least 1.5 million internally displaced persons are children, of whom around 225,000 are of school age. Around three out of four children have witnessed the bombardments and artillery fire at first hand. Teachers have also been affected, with an estimated 43,000 displaced by the conflict<sup>24</sup>.

23 "Education Under Attack," UNICEF, <https://www.unicef.org/education-under-attack>.

24 UN News, "Guerre en Ukraine: plus de 3.500 établissements d'enseignement endommagés ou détruits," UN press release [translated from French], 13 March 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144001>.

*réduire le risque de conflits à l'avenir*<sup>23</sup>.

Mais, dans trop d'endroits, les écoles ne sont plus des lieux sûrs. Ainsi, le 13 mars 2024, l'ONU fait savoir qu'en Ukraine plus de 3 400 établissements scolaires ont été endommagés et 365 entièrement détruits depuis le début de l'agression russe.

*Des données récentes indiquent qu'au moins 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays sont des enfants, dont environ 225 000 sont en âge d'être scolarisés. Environ trois enfants sur quatre ont été les témoins directs des bombardements et des tirs d'artillerie. Les enseignants ont également été touchés, puisqu'on estime à 43 000 le nombre d'enseignants déplacés par le conflit.*<sup>24</sup>

L'ONU estime que dans la bande de Gaza, 80% des bâtiments scolaires (abritant quelque 228 000 élèves et plus de 8 500 enseignants) ont été touchés par des attaques ciblées. Ces attaques – motivées par la supposition que les écoles servent de refuge aux terroristes du Hamas – ont encore aggravé une situation pédagogique très fragilisée par un long blocus<sup>25</sup>.

### **Le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir n'existe que sur le papier**

*« D'après l'UNICEF, plus de 230 millions d'enfants (soit près d'un enfant sur dix dans le monde) vivent dans des pays ou des zones qui connaissent des conflits armés. 125 millions d'entre eux sont directement affectés par les combats dans le monde. L'ONU a vérifié*

The United Nations estimates that in the Gaza Strip, 80% of school buildings (housing some 228,000 pupils and more than 8,500 teachers) have been hit by targeted attacks. These attacks – motivated by the assumption that the schools are being used as a refuge by Hamas terrorists – have further aggravated an educational situation that has been severely weakened by a long blockade<sup>25</sup>.

### **The right not to wage war, or to be subjected to it, exists only on paper**

“According to UNICEF, more than 230 million children (nearly one in ten worldwide) live in countries or areas affected by armed conflict. 125 million of them are directly affected by the fighting around the world. The UN has verified 266,000 cases of grave violations against children in over 30 conflict situations since the monitoring mechanism was established in 2005”<sup>26</sup>.

Exposed to the sounds and horrors of combat and especially vulnerable to recruitment as child soldiers – a term that does not just refer to active combatants. As set out in the Paris Principles:

“A child associated with an armed force or armed group” refers to any person below 18 years of age who is or who has been recruited or used by an armed force or armed group in any capacity, including but not limited to children, boys and girls, used as fighters, cooks, porters, messengers, spies or for sexual purposes. It does not only refer

23 « L'éducation prise pour cible », UNICEF, <https://www.unicef.org/fr/education-prise-pour-cible>.

24 ONU Info, « Guerre en Ukraine : plus de 3.500 établissements d'enseignement endommagés ou détruits », communiqué de presse, 13 mars 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144001>.

25 ONU Info, « Gaza : plus de 200 écoles directement touchées depuis le début de l'opération militaire israélienne, selon l'ONU », communiqué de presse, 27 mars 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144396>.

25 UN News, “Gaza: plus de 200 écoles directement touchées depuis le début de l'opération militaire israélienne, selon l'ONU,” UN press release [translated from French], 27 March 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144396>.

26 “Children and armed conflicts,” Permanent mission of France to the United Nations in New York, 18 March 2022, <https://onu.delegfrance.org/children-and-armed-conflicts-10458>.

266 000 cas de violations graves à l'encontre d'enfants dans plus de 30 situations de conflit depuis l'instauration du mécanisme de suivi en 2005 »<sup>26</sup>.

Exposés aux bruits et aux horreurs des combats et particulièrement vulnérables au recrutement comme enfants soldats – un terme qui ne désigne pas uniquement des combattants actifs.

« Un enfant associé à une force armée ou un groupe armé » est toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou employée par une force ou un groupe armé, quelle que soit la fonction qu'elle y exerce. Elle peut s'agir notamment, mais pas exclusivement, d'enfants, filles ou garçons, utilisés comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles. Le terme ne désigne pas seulement un enfant qui participe ou a participé directement à des hostilités<sup>27</sup>.

À la fin des années 1990, Amnesty International, Human Rights Watch, Terre des Hommes, Jesuit Refugee Service, le Quaker United Nations Office (Genève) et Save the Children relancent la discussion autour d'une interdiction de recruter des jeunes de moins de 18 ans dans les armées – l'âge minimum en vigueur dans certaines armées étant de 15 ans à cette époque. Cette politique du « straight 18 » aboutit en 2000 à l'adoption du *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés*. Dans son article 2, le Protocole stipule que « les États Parties veillent à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans ne fassent pas l'objet d'un enrôlement

to a child who is taking or has taken a direct part in hostilities<sup>27</sup>.

At the end of the 1990s, Amnesty International, Human Rights Watch, Terre des Hommes, Jesuit Refugee Service, the Quaker United Nations Office (Geneva) and Save the Children relaunched the discussion around a ban on recruiting young people under the age of 18 into armies – at the time, the minimum age in force in some armies was 15. This 'straight 18' policy led to the adoption in 2000 of the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict. Article 2 of the Protocol stipulates that "States Parties shall ensure that persons who have not attained the age of 18 years are not compulsorily recruited into their armed forces", while Article 4 expresses an unrealistic wish: "Armed groups, distinct from the armed forces of a State, should not under any circumstances, recruit or use in hostilities persons under the age of 18 years"<sup>28</sup>.

In its Agenda 2030, the United Nations set "eradicating poverty in all its forms, everywhere in the world" as the first sustainable development goal<sup>29</sup>. Coupled with the absence of support structures and a reassuring family environment, the precarious living conditions in megacities, where entire districts are run by mafia groups, only increase the vulnerability of young people, who are then tempted to seek (and sometimes find) a form of protection, if not social status, in armed groups. Others are forced to join:

26 « Les enfants dans les conflits armés », Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à New York, 18 mars 2022, <https://onu.delegfrance.org/les-enfants-dans-les-conflits-armes-10456>.

27 UNICEF, *Principes de Paris, Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés* (Assemblée Générale des Nations Unies, 2007). Définition également reprise par le Comité international de la Croix-Rouge.

27 UNICEF, *The Paris Principles: Principles and Guidelines on Children Associated with Armed Forces or Armed Groups* (UN General Assembly, 2007). This definition is also used by the International Committee of the Red Cross.

28 G.A. Res. 54/263, Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict, arts. 2 and 4.

29 "Sustainable Development Goal 1," United Nations Department of Economic and Social Affairs, <https://sdgs.un.org/goals/goal1>.



obligatoire dans leurs forces armées », tandis que l'article 4 exprime un souhait peu réaliste : « Les groupes armés qui sont distincts des forces armées d'un État ne devraient en aucune circonstance enrôler ni utiliser dans les hostilités des personnes âgées de moins de 18 ans »<sup>28</sup>.

Dans leur Agenda 2030, les Nations Unies avaient retenu comme premier objectif de développement durable de « vouloir éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »<sup>29</sup>. Or, les conditions de vie précaires dans des mégapoles, dont des quartiers entiers sont dirigés par des groupes mafieux, et l'absence de structures de soutien ou de cadre familial rassurant ne font qu'accroître la vulnérabilité de jeunes qui sont dès lors tentés de chercher (et parfois de trouver) dans les groupes armés une forme de protection, sinon de statut social. D'autres y sont intégrés de façon forcée : leur enlèvement déstabilise et fragilise leurs familles et leurs villages, sapant ainsi un équilibre social déjà précaire :

*Les enfants sont recrutés dans les forces ou les groupes armés parce qu'ils sont considérés comme faciles à manipuler, parce qu'ils ne sont pas vraiment conscients des dangers encourus et qu'ils n'ont pas encore la notion du bien et du mal. Dans certains cas, on leur fournit des armes meurtrières, on leur fait boire de l'alcool et on les drogue pour les inciter à la violence et leur enlever toute peur, ou on les contraint à devenir dépendants du groupe qui les a recrutés. Incapables de trouver une issue ou trop effrayés pour le faire, ces enfants deviennent parfois incontrôlables et dangereux à la fois pour eux-mêmes et pour les autres. Cependant, les enfants associés à*

their abduction destabilises and weakens their families and villages, undermining an already precarious social balance:

Children are recruited into armed forces or armed groups because they are seen as being easily manipulated, not fully aware of the dangers involved, and having comparatively undeveloped notions of right and wrong. In some instances, they have been armed with lethal weapons or plied with alcohol and drugs to incite them to violence and fearlessness or forced to become dependent on the group that has recruited them. Unable or too fearful to find a way out, these children have sometimes become 'loose cannons,' a danger to themselves and others. However, children associated with armed forces or armed groups suffer physically, psychologically and socially: the effects of their involvement in conflict often persist long after the fighting has stopped<sup>30</sup>.

The situation is especially worrying in Africa, where almost 40% of the population is under the age of 15. In a 2022 report<sup>31</sup>, the United Nations noted that the countries of Central and West Africa are a new epicentre for the recruitment of child soldiers, particularly because of the resurgence of Islamist militant movements. Beyond the Sahel, the situation is most concerning in South Sudan. In 2005, the United Nations Security Council established a monitoring and reporting mechanism on the recruitment of child soldiers in its Resolution 1612<sup>32</sup>. National committees analyse the situation in their respective countries (places of recruitment, groups responsible, methods of exploitation) and send their reports to the Special Representative of the UN

28 AG Rés. 54/263, Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, articles 2 et 4.

29 « Développement durable objectif 1 », Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, <https://sdgs.un.org/fr/goals/goal1>.

30 International Committee of the Red Cross, *Children Associated*, 4.

31 UN Secretary-General, *Children and Armed Conflict: Rep. of the Secretary-General*, UN doc. A/76/871-S/2022/493 (23 June 2022).

32 S.C. Res. 1612 (26 July 2005).

*des forces ou à des groupes armés souffrent de séquelles physiques, psychologiques et sociales : les effets de leur participation au conflit perdurent souvent longtemps après la fin des hostilités*<sup>30</sup>.

La situation est particulièrement préoccupante en Afrique où près de 40% des habitants ont moins de 15 ans. Dans un rapport de 2022<sup>31</sup>, les Nations Unies retiennent que les pays d’Afrique centrale et occidentale sont un nouvel épicode du recrutement d’enfants soldats, notamment en raison de la résurgence des mouvements militants islamistes. Au-delà du Sahel, la situation est particulièrement préoccupante au Soudan du Sud. En 2005, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a instauré par sa résolution 1612 un mécanisme de surveillance, de communication sur le recrutement des enfants-soldats<sup>32</sup>. Des comités nationaux analysent la situation dans les pays respectifs (lieux de recrutements, groupes responsables, méthodes d’exploitation) et transmettent leurs rapports au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le sort des enfants en temps de conflit armé.

Toutefois, ces analyses et ces rapports ne suffisent pas : il faut aussi insister encore et toujours sur le fait (souvent ignoré à dessein) que le recrutement d’enfants de moins de 15 ans dans un conflit armé est un crime de guerre<sup>33</sup>. Mais, nous le savons, là où il n’y a pas de plaignant, il n’y a pas d’accusé.

Il ne faut cependant pas baisser les bras devant des situations qui selon les régions deviennent de plus en plus graves. Les grandes

Secretary-General for Children and Armed Conflict.

However, these analyses and reports are not enough: we must also insist again and again on the fact (often deliberately ignored) that the recruitment of children under the age of 15 in an armed conflict is a war crime<sup>33</sup>. But, as we know, where there is no complainant, there is no accused.

However, we must not give up in the face of situations that are becoming increasingly serious, depending on the region. The major multinational and multilateral organisations, the countless non-governmental organisations working with commitment in the field, and the standard-setting instruments designed to protect children and guarantee them a peaceful youth, are realities. They must succeed in convincing the governments and armed groups that recruit children that the future and moral well-being of societies depend on children who have the chance to grow up without violence or hunger, surrounded by loving families and with access to a decent education. Governments that bomb schools and hospitals, denying children and young people the chance to build a future and heal their wounds, must also be clearly condemned.

### The right to food is belied by the figures

*“Every child who starves to death is murdered.”<sup>34</sup>*

Jean Ziegler

Article 25 of the 1948 Universal Declaration of Human Rights states that “Everyone has

30 Comité international de la Croix-Rouge, *Enfants associés*, 4.

31 Secrétaire général des Nations Unies, *Les enfants et les conflits armés*, UN doc. A/76/871-S/2022/493 (23 juin 2022).

32 SC Rés. 1612 (26 juillet 2005).

33 Statut de Rome de la Cour pénale internationale, art. 8, ¶ 2(b)xxvi, UN doc. A/CONF.183/9 (17 juillet 1998).

33 Rome Statute of the International Criminal Court, art. 8, ¶ 2(b)xxvi, UN doc. A/CONF.183/9 (17 July 1998).

34 Jean Ziegler, *Betting on Famine. Why the World Still Goes Hungry* (The New Press, 2013), 1963.

organisations multinationales et multilatérales, les innombrables ONG qui travaillent avec engagement sur le terrain, les instruments normatifs destinés à protéger les enfants et à leur garantir une jeunesse sereine sont des réalités. Ils doivent réussir à convaincre les gouvernements et les groupes armés qui recrutent des enfants que l'avenir et le bien-être moral des sociétés reposent sur des enfants qui ont la chance de grandir sans violence et sans faim, entourés par des familles aimantes et pouvant accéder à des formations scolaires dignes de ce nom. Il faut aussi condamner clairement les gouvernements qui bombardent des écoles et des hôpitaux, enlevant ainsi aux enfants et aux jeunes les possibilités de se construire un avenir et de soigner leurs blessures.

### Le droit à l'alimentation est démenti par les chiffres

« *Un enfant qui meurt de faim est un enfant assassiné* »<sup>34</sup>.

Jean Ziegler

L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 retient que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. [...] La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales »<sup>35</sup>. Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* adopté en 1966 par les Nations Unies et ratifié par 172 États<sup>36</sup> reconnaît dans son article 11.2 « le droit fondamental qu'à toute personne d'être à l'abri de la faim »<sup>37</sup>,

the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social services. [...] Motherhood and childhood are entitled to special care and assistance"<sup>35</sup>. Article 11 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, adopted by the United Nations in 1966 and ratified by 172 States<sup>36</sup>, recognises "the fundamental right of everyone to be free from hunger"<sup>37</sup>, making it binding on all signatory States.

In 2001, the first United Nations Special Rapporteur on the right to food, Jean Ziegler, defined this right as "the right to have regular, permanent and free access, either directly or by means of financial purchases, to quantitatively and qualitatively adequate and sufficient food corresponding to the cultural traditions of the people to which the consumer belongs, and which ensures a physical and mental, individual and collective, fulfilling and dignified life free of fear"<sup>38</sup>.

This free and regular access to food is not guaranteed in a large number of regions. Regional conflicts, wars, deforestation, climate change, the effects of globalisation and the misuse of natural resources are all causes of the alarming figures for the early 2020s. In Afghanistan, 4 million children under the age of five are suffering from acute malnutrition; 2.2 million children in Yemen, 1 million in Kenya and almost 2 million in Somalia are dying of hunger; and in the Democratic Republic of the Congo 1.1 million children are not reaching the age of five. On 9 July 2024, the United

34 Jean Ziegler, *Destruction massive. Géopolitique de la faim* (Editions Le Seuil, 2011).

35 AG Rés. 217 (III) A, art. 25.

36 Ratification par le Luxembourg le 18 août 1983.

37 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, art. 11, ¶ 2, 16 décembre 1966, UNTS 14531.

35 G.A. Res. 217 (III) A, art. 25.

36 Ratified by Luxembourg on 18 August 1983.

37 International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, art. 11 ¶ 2, 16 December 1966, UNTS 14531.

38 UN Economic and Social Council, *Report by the Special Rapporteur on the Right to Food*, 2, UN doc. E/CN.4/2001/53 (7 February 2001).

lui donnant une valeur contraignante pour tous les États signataires.

En 2001, le premier Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, définit ce droit comme « droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne »<sup>38</sup>.

Cet accès libre et régulier à l'alimentation n'est pas assuré dans un grand nombre de régions. Conflits régionaux, guerres, déforestation, changement climatique, effets de la globalisation, usage abusif de ressources naturelles sont autant de causes pour les chiffres alarmants du début des années 2020. En Afghanistan, 4 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë, au Yémen 2,2 millions d'enfants meurent de faim, un million au Kenya, presque deux millions en Somalie, en République démocratique du Congo 1,1 million d'enfants n'atteignent pas leur cinquième année. Le 9 juillet 2024, les Nations Unies annoncent dans un communiqué de presse que, d'après des experts indépendants envoyés sur place, « la famine s'étend à toute la bande de Gaza » :

*Fayez Ataya, âgé d'à peine 6 mois, est décédé le 30 mai 2024 et Abdulqader Al-Serhi, 13 ans, est mort le 1<sup>er</sup> juin 2024 à l'hôpital Al-Aqsa de Deir Al-Balah. Ahmad Abu Reida, 9 ans, est mort le 3 juin 2024 dans la tente abritant sa famille déplacée à Al-Mawasi, à Khan Younés. Ces trois en-*

Nations announced in a press release that, according to independent experts sent to the region, “famine has spread throughout Gaza strip”:

*Fayez Ataya, who was barely six months old, died on 30 May 2024 and 13-year-old Abdulqader Al-Serhi died on 1 June 2024 at the Al-Aqsa Hospital in Deir Al-Balah. Nine-year-old Ahmad Abu Reida died on 3 June 2024 in the tent sheltering his displaced family in Al-Mawasi, Khan Younis. All three children died from malnutrition and lack of access to adequate healthcare [...]. With the death of these children from starvation despite medical treatment in central Gaza, there is no doubt that famine has spread from northern Gaza into central and southern Gaza*<sup>39</sup>.

### **In conclusion: let's chase the darkness away from the cradle!**

Deprived of a living environment that is not in ruins, a cherished parent who has not been killed, a school playground where they could find their friends and uninterrupted sleep at night, and suffering from hunger, thirst, diseases and sexual violence, millions of children around the world are being denied the most basic human rights. Stripped of their right to go to school and to eat their fill without having to steal or prostitute themselves, and surrounded by the constant noise of airstrikes or the silence of an ever-expanding desert, they will grow up traumatised, having lost all the markers that make a society thrive. Sick in body and mind, often without their parents, their fear and loneliness must be infinite.

38 Conseil économique et social des Nations Unies, *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*, 2, UN doc. E/CN.4/2001/53 (7 février 2001).

39 Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, “UN Experts Declare Famine Has Spread Throughout Gaza Strip,” UN press release, 9 July 2024, <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/07/un-experts-declare-famine-has-spread-throughout-gaza-strip>.

*fants sont morts de malnutrition et d'un manque d'accès à des soins de santé adéquats [...]. Au vu du décès de ces enfants, morts de faim en dépit du traitement médical qu'ils avaient reçu dans le centre de Gaza, il ne fait aucun doute que la famine s'est propagée du nord de Gaza au centre et au sud de Gaza*<sup>39</sup>.

### **En guise de conclusion : chassons les ténèbres du berceau !**

Spoliés d'un cadre de vie qui n'est pas en ruine, d'un parent cher qui a été tué, d'une cour d'école où ils pourraient retrouver leurs amis, de nuits de sommeil ininterrompues, souffrant de faim, de soif, de maladies, de violences sexuelles, des millions d'enfants dans le monde sont privés des droits humains les plus élémentaires. Dépossédés de leur droit d'aller à l'école, de manger à leur faim sans devoir voler ou se prostituer, entourés par le bruit constant des attaques aériennes ou par le silence d'un désert qui ne cesse de s'étendre, ils grandiront traumatisés, ayant perdu tous les repères qui font qu'une société évolue. Malades de corps et d'esprit, souvent sans parents, leur peur et leur solitude doivent être infinies.

De nombreux traités, pactes, conventions, conférences, protocoles sont consacrés depuis longtemps à l'amélioration du sort des enfants, mais on ne peut que constater leur manque d'efficacité. Convaincues toutefois que le dialogue doit toujours primer, que tout échange permet des rapprochements, qu'il ne faut pas baisser les bras, les grandes organisations multinationales et les ONG continuent leur lutte pour les plus démunis dont on vole l'enfance.

Despite the existence of many treaties, pacts, conventions, conferences and protocols dedicated to improving the children's plight, their effectiveness remains questionable. However, convinced that dialogue must always prevail, that every exchange allows for rapprochements, and that giving up is not an option, major multinational organisations and non-governmental organisations are continuing to fight for the most deprived, whose childhoods are being stolen.

Let us give the final word to Victor Hugo, who on 22 September 1862, addressed the members of the International Congress of Social Sciences: "The child has in its cradle the peace or the war of the future. It is from this cradle that darkness must be driven away. Let us bring the dawn into childhood."<sup>40</sup>

<sup>40</sup> Letter from Victor Hugo on compulsory education. The letter was read in Brussels at the meeting of the Association internationale pour le progrès des sciences sociales on 23 September 1862 and published in *Le Progrès. Journal de l'éducation populaire*, no. 32 (4 October 1863): cxxvi.

<sup>39</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « Des experts de l'ONU déclarent que la famine s'étend à toute la bande de Gaza », communiqué de presse de l'ONU, 9 juillet 2024, <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/07/un-experts-declare-famine-has-spread-throughout-gaza-strip>.

Donnons le mot de la fin à Victor Hugo, qui le 22 septembre 1862 s'adressait aux membres du Congrès international des sciences sociales : « L'enfant a dans son berceau la paix ou la guerre de l'avenir. C'est de ce berceau qu'il faut chasser les ténèbres. Faisons lever l'aurore dans l'enfance »<sup>40</sup>.

<sup>40</sup> Lettre de Victor Hugo sur l'enseignement obligatoire. La lettre fut lue à Bruxelles lors de la séance du 23 septembre 1862 de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales et éditée dans *Le Progrès. Journal de l'éducation populaire*, n° 32 (4 octobre 1863) : cxxvi.

*Portrait d'un enfant dans les ruines de Gaza. Depuis 1946, l'UNICEF milite pour les droits des enfants à travers le monde. En 1989, les Nations Unies ont adopté la Convention relative aux droits de l'enfant, qui garantit à chaque enfant le droit à la survie, au développement, à la protection et à la participation. Cette « loi fondamentale » universelle demeure aujourd'hui le pilier essentiel de l'action de l'UNICEF.*

*Portrait of a child in the ruins of Gaza. UNICEF has been campaigning for the rights of children worldwide since 1946. In 1989 the United Nations adopted the Convention on the Rights of the Child, which guarantees every child the right to survival, development, protection and participation. This worldwide*

*© UNICEF/UNI463724/El Baba 'basic law' for children is still the most important foundation of UNICEF's work today.*

